

autres pays qui ont participé au travail de la Commission de l'énergie atomique créée à Londres lors de la première session de l'Assemblée, et qui étaient libres d'exprimer leurs conclusions, ont souscrit sans réserve au rapport de la majorité de la Commission.

L'Assemblée sera saisie plus tard du rapport de la Commission, afin qu'elle puisse l'étudier par le détail et l'approuver. La délégation du Canada exposera alors les raisons qu'a notre pays d'en accepter les propositions. Ces raisons se fondent sur les faits inéluctables de l'énergie atomique et constituent la seule méthode propre à assurer la maîtrise effective de ces nouvelles et terribles forces pour la paix et le bien-être des peuples.

Dans les relations internationales, et même dans toutes relations humaines, l'état d'esprit et la volonté sont de toute première importance. Il n'est pas difficile de découvrir la solution de la plupart des problèmes quand les hommes ou les nations désirent vraiment trouver un terrain d'entente et appliquer leur volonté à la tâche. Mais lorsque n'existe pas la volonté d'assurer la paix, lorsqu'un antagonisme voulu se substitue à l'esprit de collaboration, la force l'emporte bientôt sur la raison. Et quand la force intervient, la sécurité, essentielle à la préservation de la liberté, exige la prépondérance de la force mise au service de cette liberté. Il faut se résoudre à prendre un tel parti, non pas en vue de l'agression, mais pour sauver de la destruction les nations et les peuples mêmes qui ont à coeur d'améliorer le sort d'autrui aussi bien que leur propre sort.

Aucune formule ne saurait résoudre les problèmes de l'heure. Les obstacles disparaîtront dans la mesure où chaque homme, où chaque pays fera ce qu'il doit pour le bien commun, où il témoignera à tous de la bienveillance. A cet égard, l'exemple est tout-puissant. La patience et l'indulgence ne sont pas des signes de faiblesse. Elles restent l'apanage des forts.

Pour que le monde échappe à la destruction, il importe que l'hostilité et la contrainte qui règnent dans les relations internationales s'effacent devant une communauté mondiale qui sache reconnaître "qu'au-dessus des nations, il y a l'humanité!" L'esprit de clocher, qui ramène tout à des considérations de classe, de race ou d'orgueil national, doit céder le pas au sens de l'universel.

Ne nous y méprenons point. Il appartient aux nations de décider si le régime de sang et de mort, toujours en quête de nouveaux moyens de destruction et forçant les peuples à se tenir constamment en alerte, l'emportera sur le régime de paix, de travail et de santé, appliqué à découvrir des remèdes aux maux qui affligent l'humanité. Il appartient aux hommes d'assurer le triomphe ultime soit de ceux qui rêvent de les assujettir par la violence soit de ceux qui songent à soulager leurs souffrances.

Quoi que les individus puissent dire et quoi qu'on puisse dire des individus, tous les peuples, toutes les collectivités désirent ardemment le règne de la paix dans le monde. Le coeur inquiet, ils souhaitent aujourd'hui que tous les représentants de toutes les nations que compte l'Assemblée travailleront de concert à la réalisation de ce noble